

MUNICIPALITÉ DE PORT-DANIEL-GASCONS
LE 9 AOÛT 2021

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Port-Daniel-Gascons, tenue le 9 août 2021 à 19h00 à la salle communautaire de la Maison LeGrand, sous la présidence de monsieur le maire Henri Grenier et à laquelle étaient présents les conseillères et les conseillers suivants:

Mesdames Sylvie Blais, Mireille Langlois et Marie-Ève Allain
Messieurs Marc-Aurèle Blais et Hartley Lepage

Monsieur Denis Langlois était absent de cette séance

Assiste également à la séance, Madame Marlyne Cyr, directrice générale.

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 13 août 2021.

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel numéro 2020-049, daté du 4 juillet 2020 et le palier d'alerte en zone verte pour notre région, la municipalité de Port-Daniel-Gascons est en mesure de permettre la présence du public lors des séances du conseil puisqu'elle est en mesure de le faire en respectant les mesures sanitaires prévues par le décret 689-2020 dont celle du maintien d'une distance de 2 mètres entre les personnes présentes :

CONSIDÉRANT QUE selon ce même arrêté, lorsqu'une séance doit selon la loi comprendre une période de questions par le public, il soit possible pour celui-ci de transmettre par écrit des questions à tout moment avant la tenue de la séance.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu unanimement :

que le conseil accepte que la présente séance soit publique en respectant les mesures sanitaires prévues.

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, la séance est déclarée régulièrement constituée par le maire.

02. MOT DE BIENVENUE

Le maire, monsieur Henri Grenier, souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2021-08-245

03. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Hartley Lepage, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté avec l'ajout de points aux affaires nouvelles:

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
2. Mot de bienvenue
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 12 juillet et de la séance extraordinaire du 26 juillet 2021
5. Adoption des comptes à payer, des listes de dépôts-salaires et des chèques au 31 juillet 2021

6. Dépôt des états des revenus et dépenses au 31 juillet 2021
7. Correspondance
8. Dons et/ou aide financière
9. Paiements de factures
10. Approbation des états financiers 2020 de l'Office Municipal d'Habitation de Port-Daniel-Gascons
11. Demande de prix : installation et démantèlement – Croix à Gascons
12. Demande de prix : remplacement des pancartes de signalisation et des accessoires dans la municipalité de Port-Daniel-Gascons
13. Gagnants - Concours local "Fleurir le Québec"
14. Processus de sélection et nomination à la direction générale et secrétaire-trésorier de la municipalité de Port-Daniel-Gascons
15. Processus de sélection du poste d'inspecteur municipal et responsable de l'urbanisme
16. Résolution ayant pour objet de présenter un projet dans le cadre du Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure
17. Suivi du comité MADA
18. Affaires nouvelles
 - a) Demande de prix – honoraires professionnels pour un plan d'arpentage primitif requis par le MDDELCC au quai de l'Anse-à-la-barbe
 - b) Signature – convention d'aide financière dans le cadre du volet accélération du programme d'aide à la voirie locale (PAVL)
 - c) Participation financière – entente de développement culturel 2021 de Courant Culturel du Rocher-Percé
 - d) Période de probation – Journalier saisonnier occasionnel
 - e) Demande de prix - visionneuses binoculaires (longues vues)
 - f) Autorisation pour des travaux au CPE P'tits coquillages
 - g) Réaménagement du kiosque touristique
 - h) Terrain utilisé par l'entrepreneur pour la réalisation des travaux de réfection du pont ferroviaire à Port-Daniel
 - i) Bornes pour voitures électriques
19. Période de questions
20. Levée de la séance

Adoptée à l'unanimité des conseillers

- 2021-08-246 04. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 JUILLET ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 26 JUILLET 2021**

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu que les procès-verbaux de la séance ordinaire du 12 juillet et de la séance extraordinaire du 26 juillet 2021 soient adoptés tels que présentés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

- 2021-08-247 05. ADOPTION DES COMPTES À PAYER, DES LISTES DE DÉPÔTS-SALAIRES ET DES CHÈQUES AU 31 JUILLET 2021**

Il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu que le conseil municipal adopte, par la présente, la liste des dépôts-salaires de #910796 à #910981 et des chèques portant les numéros #915169 à #915211, #900525 à #900547 et #375 à # 402 (Acceo transphère) et que les comptes à payer au montant de 99 930.15 \$ soient acceptés et payés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je soussignée, directrice générale de la municipalité de Port-Daniel-Gascons, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget de la municipalité pour acquitter les dépenses décrites dans la présente résolution.

Directrice générale

2021-08-248

06. DÉPÔT DES ÉTATS DES REVENUS ET DÉPENSES AU 31 JUILLET 2021

La directrice générale dépose au conseil municipal les états des revenus et dépenses au 31 juillet 2021.

Il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu unanimement que les états des revenus et dépenses en date du 31 juillet 2021 soient adoptés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

07. CORRESPONDANCE

Le maire, monsieur Henri Grenier, résume la correspondance reçue au cours des dernières semaines.

- ✓ Réception d'une pétition concernant le prolongement du réseau d'aqueduc dans le secteur de la route Morin Nord, du Chemin à Pierre et du Camp-des-Étudiants
- ✓ Ministère de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques : régularisation de l'occupation du domaine hydrique de l'État à même le lit du fleuve Saint-Laurent
- ✓ Demande de monsieur Éric Michel : pour rentrée d'eau et égout pour un projet de deux blocs appartements sur le chemin de la Prée
- ✓ Lettre de remerciement pour l'adhésion 2020-2021 de la part de Tourisme Commerce Rocher-Percé

2021-08-249

08. DONS ET/OU AIDE FINANCIÈRE

Il est proposé par madame Sylvie Blais, appuyé par monsieur Hartley Lepage et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise les dons aux organismes suivants :

- École St-Bernard de Gascons : 2 200\$ pour les effets scolaires et agendas 2021-2022;
- Société Alzheimer Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine : 50\$ pour la marche pour l'Alzheimer;
- Fondation du CSSS du Rocher-Percé : 5 000\$ pour la campagne de financement pour le renouvellement d'une caméra Gamma en médecine nucléaire;
- Bonaventure Agricultural society Division "A" Inc.: 1 000\$ pour la foire agricole et le festival de musique de Shigawake

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-08-250

09. PAIEMENTS DE FACTURES

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise les paiements des factures suivantes :

- TetraTech QI Inc. : facture reliée aux honoraires professionnels pour le projet d'alimentation et distribution en eau potable, collecte et traitement des eaux usées – secteur Gascons au montant de 4 263.50\$ avant taxes (résolution 2019-02-112)
- Maurice Bélanger Paysagiste Inc. : facture partielle reliée à l'aménagement des trottoirs avec bordures de la Maison LeGrand au montant de 17 611\$ avant taxes (résolution 2020-10-324)
- Peinture F. Bourque : facture reliée à la peinture extérieure de la Maison LeGrand au montant de 13 575.20\$ avant taxes. Ce montant est le versement final (résolution 2020-06-204)
- Les jeux 1000 pattes Inc. : facture reliée aux modules de jeux pour le Centre Plein Air La Souche et la halte du Colborne au montant de 18 070\$ avant taxes (résolution 2020-11-371)
- Électronique Mercier : facture reliée à l'achat de mobile et portatif pour le services incendie au montant de 11 805.10\$ avant taxes. Cette dépense fait partie du règlement d'emprunt 2021-01
- Électronique Mercier : facture de service mensuel pour août 2021 au montant de 215.81\$ avant taxes (mobile et portatif pour le service incendie)

Adoptée à l'unanimité des conseillers

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je soussignée, directrice générale de la municipalité de Port-Daniel-Gascons, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses décrites dans la présente résolution.

Directrice générale

2021-08-251

10. APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS 2020 DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE PORT-DANIEL-GASCONS

Il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons approuve les états financiers 2020 de l'Office Municipal d'Habitation de Port-Daniel-Gascons.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-08-252

11. DEMANDE DE PRIX : INSTALLATION ET DÉMANTÈLEMENT – CROIX À GASCONS

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons accepte la proposition de prix de Soudure Jones Inc. concernant l'installation de la Croix à Gascons : ce qui comprend 2 travailleurs à 93\$/h par travailleur, la location des services de Jean & Robert pour un boomtruck avec opérateur. S'il y a lieu, une nacelle à 125\$/h ou 400\$/jour. Le paiement se fera à la réception de la facture.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-08-253

12. DEMANDE DE PRIX : REMPLACEMENT DES PANCARTES DE SIGNALISATION

ET DES ACCESSOIRES DANS LA MUNICIPALITÉ DE PORT-DANIEL-GASCONS

Il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons accepte le prix soumis par Spectralite/Signoplus pour le remplacement des pancartes de signalisation et des accessoires dans la municipalité de Port-Daniel-Gascons au montant de 69 795.79\$ avant taxes. Cette dépense sera payable à la réception de la facture et inscrite au règlement d'emprunt 2021-01.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-08-254

13. GAGNANTS - CONCOURS LOCAL "FLEURIR LE QUÉBEC"

Dans le cadre du concours local "Fleurir le Québec", il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu :

QUE la municipalité de Port-Daniel-Gascons accorde un prix de 50\$ dans chacun des districts comme suit aux personnes gagnantes :

- District #1 : Roberta McInnis
- District #3 : Léonidas Langlois
- District #4 : Albertine Blais
- District #5 : Jean-Marc Allain

QUE la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise à mesdames France Roussy et Marthe Duguay un montant 45\$ chacune pour la tournée des fleurs en tant que jury et un montant de 20.25\$ (45km à .045\$) à madame France Roussy pour le kilométrage effectué.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-08-255

14. PROCESSUS DE SÉLECTION ET NOMINATION À LA DIRECTION GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER DE LA MUNICIPALITÉ DE PORT-DANIEL-GASCONS

CONSIDÉRANT le processus d'affichage qui a été effectué : deux affichages ont eu lieu pour pouvoir le poste de directeur général et secrétaire-trésorier;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Port-Daniel-Gascons a reçu 13 candidatures pour le poste de directeur général et secrétaire-trésorier, que 6 personnes répondaient aux exigences du poste et que 2 personnes se sont désistées;

CONSIDÉRANT que les quatre candidats ont été rencontrés en entrevue dans les semaines du 12 et 19 juillet 2021;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection, il est proposé par monsieur Hartley Lepage, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu :

- De procéder à la nomination de madame Marie-Pierre Cyr à titre de directrice générale et secrétaire-trésorière à compter du 13 septembre 2021 selon les modalités prévues à son contrat de travail;
- De mandater monsieur Henri Grenier, maire à signer pour et au nom de la municipalité le contrat de travail à durée indéterminée avec madame Marie-Pierre Cyr;
- Que la municipalité de Port-Daniel-Gascons demande les services de madame Marlyne Cyr pour le suivi des dossiers.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-08-256

15. PROCESSUS DE SÉLECTION DU POSTE D'INSPECTEUR MUNICIPAL ET RESPONSABLE DE L'URBANISME

CONSIDÉRANT le processus d'affichage qui a été effectué : 3 affichages ont eu lieu pour pourvoir le poste d'inspecteur et responsable de l'urbanisme;

CONSIDÉRANT que suite à l'analyse des candidatures reçues et des entrevues écrites effectuées; une candidature a été rencontrée en entrevue verbale le 3 août 2021.

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection composé de mesdames Mireille Langlois, élue municipale, Mélissa Castilloux Allain, secrétaire-trésorière adjointe et Marlyne Cyr, directrice générale;

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu :

- de ne pas retenir la candidature rencontrée en entrevue verbale le 03 août 2021 pour le poste d'inspecteur municipal et responsable de l'urbanisme
- de continuer le processus de sélection afin de pourvoir au poste d'inspecteur municipal et responsable de l'urbanisme.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-08-257

16. RÉOLUTION AYANT POUR OBJET DE PRÉSENTER UN PROJET DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE SOUTIEN AUX INFRASTRUCTURES SPORTIVES ET RÉCRÉATIVES DE PETITE ENVERGURE

Il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu :

- Que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise la présentation du projet «Jeux d'eau» au ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure;
- Que soit confirmé l'engagement de la municipalité de Port-Daniel-Gascons à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer toute hausse du budget de fonctionnement générée par le projet et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce du ministre;
- Que la municipalité de Port-Daniel-Gascons désigne monsieur Éric Huard, directeur des loisirs, culture et tourisme comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

Adopté à l'unanimité des conseillers

17. SUIVI DU COMITÉ MADA

Aucun suivi de la part du Comité.

18. AFFAIRES NOUVELLES

2021-08-258

A) DEMANDE DE PRIX – HONORAIRES PROFESSIONNELS POUR UN PLAN D'ARPENTAGE PRIMITIF REQUIS PAR LE MDDELCC AU QUAI DE L'ANSE-À-LA-BARBE

Dans le cadre du programme fédéral de dessaisissement des ports pour petits bateaux, la municipalité de Port-Daniel-Gascons est devenue propriétaire de certaines structures maritimes, dont un brise-lames, situées au quai de

Gascons (Anse-à-la-barbe) en vertu d'un acte de concession par Pêches et Océans Canada contresigné le 9 février 2021. Parallèlement à cette acquisition, la municipalité s'est engagée, par voie de résolution numéro 2019-10-541, à régulariser auprès du Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) la présence de ces infrastructures situées dans le domaine hydrique de l'État.

Afin de permettre la signature du bail avec la Direction de la gestion du domaine hydrique de l'État, la municipalité doit mandater un arpenteur-géomètre, lequel verra à produire un plan montrant la portion du domaine hydrique de l'État occupée par le brise-lames acquis par la municipalité en 2019.

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons accepte la demande de prix au montant de 4 900\$ avant taxes et mandate la firme Leblanc Services d'Arpentage et Géomatique Inc. pour produire un plan montrant la portion du domaine hydrique de l'État occupée par le brise-lames acquis par la municipalité en 2019.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-08-259

B) SIGNATURE – CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU VOLET ACCÉLÉRATION DU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE (PAVL)

La convention d'aide financière a pour objet l'octroi par le Ministre des Transports d'une aide financière maximale de 1 531 282\$ au bénéficiaire, pour lui permettre de réaliser les travaux sur les routes de son réseau local de niveaux 1 et 2 identifiées dans les documents produits par le bénéficiaire et acceptés par le Ministre, ayant servi à la détermination du montant de l'aide financière pour le dossier N^o ENL28396, GCO 20210611-31, ci-après le projet.

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons :

- Approuve la convention d'aide financière dans le cadre du volet accélération du programme d'aide à la voirie locale (PVAL). Cette convention détermine les obligations du Ministère des Transports et de la municipalité de Port-Daniel-Gascons;
- Autorise monsieur Henri Grenier, maire à signer pour et au nom de la municipalité la convention d'aide financière dans le cadre du volet accélération du programme d'aide à la voirie locale.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-08-260

C) PARTICIPATION FINANCIÈRE – ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL 2021 DE COURANT CULTUREL ROCHER-PERCÉ

Il est proposé par madame Sylvie Blais, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons participe par une contribution financière de 2 000\$ à l'entente de développement culturel 2021 du Courant Culturel Rocher-Percé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-08-261

D) PÉRIODE DE PROBATION – JOURNALIER SAISONNIER OCCASIONNEL

CONSIDÉRANT QUE monsieur Roland Dorion est un employé journalier saisonnier occasionnel ;

CONSIDÉRANT QUE la période probatoire est terminée ;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Roland Dorion a réussi de façon satisfaisante sa période probatoire ;

POUR CES CONSIDÉRATIONS, il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons désigne monsieur Roland Dorion à titre de journalier saisonnier occasionnel.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-08-262

E) DEMANDE DE PRIX – VISIONNEUSE BINOCULAIRE (LONGUE-VUE)

Il est proposé par madame Sylvie Blais, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons accepte la demande de prix de Hi-Spy Viewing Machines pour l'achat de 3 visionneuses binoculaires (longue-vue) au montant de 2 995\$ avant taxes chacune à cela s'ajoute les frais de transport de 375\$. Ces visionneuses seront installées : à la halte du Colborne, à l'ancienne caserne des pompiers et à Port-Daniel Ouest. Cette dépense sera payable sur réception de la facture et sera inscrite au règlement d'emprunt 2021-01.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2021-08-263

F) AUTORISATION POUR DES TRAVAUX AU CPE P'TITS COQUILLAGES

CONSIDÉRANT QUE le CPE P'tits coquillages a reçu, du Ministère de la Famille, une confirmation d'une subvention de 27 366.32\$ dans le cadre du projet d'investissement en infrastructure (SPI) afin de réaliser leur projet "Aires de services" pour la rénovation de la cuisine ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Port-Daniel-Gascons est propriétaire du bâtiment du CPE et qu'une autorisation est requise avant de débiter les travaux ;

Il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons donne l'autorisation de procéder aux travaux de réaménagement du CPE P'tits Coquillages dans le cadre du projet d'investissement en infrastructure – aires de services.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-08-264

G) RÉAMÉNAGEMENT DU KIOSQUE TOURISTIQUE

CONSIDÉRANT l'achalandage qu'amène la scène publique et le quai, surtout en saison estivale ;

CONSIDÉRANT que les vacanciers et touristes fréquentent notre région sur une plus grande partie de l'année ;

CONSIDÉRANT que le kiosque touristique n'est ouvert que quelques mois par année ;

CONSIDÉRANT que les toilettes et les douches ne sont pas accessibles lors de la fermeture du kiosque touristique ;

Il est proposé par monsieur Hartley Lepage, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons mandate le directeur des travaux publics :

- à analyser la faisabilité et les coûts relatifs au réaménagement du bâtiment du kiosque touristique afin que les toilettes et les douches soient accessibles en tout temps ;
- d'installer une toilette publique sur le site du quai.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

H) TERRAIN UTILISÉ PAR L'ENTREPRENEUR POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE RÉFECTION DU PONT FERROVIAIRE À PORT-DANIEL

Monsieur Hartley Lepage se questionne eU égard aux modalités de l'entente intervenue avec la direction de la réhabilitation et l'entretien des chemins de fer pour l'utilisation des terrains appartenant à la municipalité de Port-Daniel-Gascons par l'entrepreneur pour la réalisation des travaux de réfection du pont ferroviaire.

Une validation de l'entente sera effectuée et ce point sera rajouté à la prochaine séance du conseil.

2021-08-265

I) BORNES POUR VOITURES ÉLECTRIQUES

Il est unanimement résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons mandate la directrice générale afin de faire les démarches à savoir s'il y a des subventions reliées à l'installation de bornes pour voitures électriques. Ces dernières pourraient être installées au kiosque touristique et au Centre multifonctionnel.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

19. PÉRIODE DE QUESTIONS

Ayant donné la possibilité aux citoyens de s'exprimer sur le contenu de la séance, aucune question ou commentaire n'ont été acheminés au conseil.

Une période de questions s'est tenue avec les personnes présentes à cette séance.

2021-08-266

20. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur Marc-Aurèle Blais propose la clôture et la levée de la séance à 19 h 58.

Henri Grenier, maire

Marlyne Cyr, directrice générale

